



Le Mans, le 16 juin 2017

## Risque fort pour les incendies en Sarthe

En raison des conditions météorologiques (fortes chaleurs et aucune précipitation), **le département de la Sarthe est placé en risque fort pour les risques d'incendies.**

**Nicolas Quillet, préfet de la Sarthe, appelle chacun à la plus grande vigilance notamment les campeurs installés dans les aires d'accueil du circuit des 24 Heures et tient à rappeler les règles de prudence suivantes :**

- ne pas fumer et jeter des allumettes, mégots ou débris incandescents ;
- ne pas procéder à des incinérations ;
- ne pas faire de barbecue dans des lieux non aménagés ;
- ne pas utiliser de pétards ou de feux d'artifice ;
- utiliser son véhicule uniquement sur les chemins autorisés.

### En cas d'incendie :

- informez les pompiers le plus vite et le plus précisément possible ;
- dans la nature, s'éloigner dos au vent ;
- si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide ; à pied, rechercher un écran (rocher, mur...) ; en voiture, ne pas sortir ;
- une maison bien protégée est le meilleur abri : fermez et arrosez volets, portes, fenêtres et les abords immédiats des habitations ;
- occulrez les aérations avec des linges humides ;
- se tenir informé de la propagation du feu ;
- se préparer à l'évacuation, n'emporter que le strict nécessaire afin de quitter les lieux dans les délais les plus brefs.